

**Séance du Mardi 25 Mars 2025**

**Délibération N° DE\_2025\_03**

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
10	7	8
Date de la convocation : 11/03/2025		
Pour	Contre	Abstention
8	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-cinq mars deux mille vingt-cinq, à 18 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle de réunion de la Mairie), sous la présidence de Joseph GONCALVES.

Présents : Joseph GONCALVES, Jacqueline NAVARRO, Stéphanie EYCHENNE, Cédric AUGÉ, Aurore CHAILLOU, Adelino DE SOUSA, Willy NIITSOO

Représentés : Manuel GONCALVES représenté par Joseph GONCALVES

Absents et Excusés : Marie-Claire ESTEVES, Fabrice RENAUDON

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Stéphanie EYCHENNE est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

**Objet : Affectation du résultat 2024**

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2024
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024
- constatant que le compte administratif fait apparaître un EXCEDENT de 209 715.76 €

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Déficit antérieur reporté (report à nouveau - dépense 002)	0,00
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - recette 002)	178 432.03
Virement à la section d'investissement (pour mémoire - 021)	196 636.03
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE EN FONCTIONNEMENT : EXCEDENT</b>	<b>31 283.73</b>
Résultat de fonctionnement cumulé (avec antérieur reporté) au 31/12/2023	209 715.76
<b>A. EXCEDENT AU 31/12/2023</b>	<b>209 715.76</b>
Solde disponible affecté comme suit :	
affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	194 143.83
affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - recette 002)	15 571.93

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

Le Maire,  
Joseph GONCALVES

